

CCT VMCV

Les négos sont lancées

Yves Sancey

Après deux séances de négociations sereines, les choses sérieuses, salaires, temps de travail et vacances, vont commencer le 28 novembre.

Depuis 2010, la CCT des Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV) est reconduite tacitement d'année en année. Syndicat et direction sont d'accord que cette CCT nécessite un toilettage. Une première rencontre a eu lieu le 21 mai entre partenaires sociaux dans le but de fixer le calendrier et le cadre de négociations de la CCT. Cinq séances de négociations ont été programmées jusqu'en mars 2020.

La délégation syndicale a organisé deux séances en septembre pour élaborer son cahier de revendications qu'elle a présenté aux membres lors d'une assemblée CCT le 24 septembre qui l'a accepté.

Le 10 octobre, la délégation SEV, composée de son président, de quatre délégués et des secrétaires syndicaux Patricia Alcaraz et Christian Fankhauser, a rencontré la direction. Le SEV a présenté son cahier de revendications validé lors de l'assemblée. Les axes forts sont une revalorisation des salaires, une revalorisation des indemnités et une harmonisation du temps de travail.

Le 31 octobre, une deuxième séance de négociations a eu lieu. Lors de celle-ci, la délégation du SEV et la direction ont traité les premiers articles de la CCT. L'objectif étant de simplifier la lecture du texte. « Le climat des discussions du jour était serein et détendu », selon Patricia Alcaraz.

Les éléments importants tels que salaire, temps de travail et vacances seront traités ultérieurement dans les trois prochaines séances. La prochaine rencontre avec la direction est prévue pour le 28 novembre. «Nous tiendrons régulièrement au courant notre base de l'avancée des négociations, notamment au travers du SEV-Info», précise Alcaraz.



CCT SWISSPORT Personnel sondé

Yves Sancey Les CCT Swissport concernant le personnel au sol de l'aéroport de Genève Cointrin sont actuellement en négociation entre la direction et les syndicats SEV-GATA et SSP. Lors de trois séances de négociations, le cahier de revendications syndicales a été présenté et discuté.

Malheureusement, aucune amélioration salariale n'a trouvé grâce aux yeux de la direction, à moins de contreparties sur la flexibilité et de suppressions de certains avantages sociaux. Inacceptable pour l'Assemblée générale qui s'est tenue le 1er octobre et qui a mandaté les syndicats pour poursuivre les négociations avec les revendications initiales, comme par exemple une revalorisation des salaires, des indemnités, des améliorations du statut d'auxiliaire et de la protection des travailleurs.

L'assemblée du 1er octobre a aussi approuvé une proposition demandant que les deux CCT soient réunies en une seule avec des spécificités en termes d'horaires et des primes de flexibilité pour celles et ceux qui acceptent des horaires



contraignants.

A l'issue de la 3e rencontre avec la direction, le 28 octobre, la délégation syndicale a plaidé une nouvelle fois pour une hausse des salaires en argumentant sur la stagnation de ceux-ci, sur le fait qu'il était impossible de vivre à Genève avec des salaires si bas et sur l'augmentation généralisée des tâches au sein de Swissport. Soit : travailler plus pour gagner moins. Au final, la direction maintient sa position sur les salaires. Elle a finalement fait une nouvelle proposition: conserver les deux CCT telles quelles durant trois ans avec trois mesures supplémentaires: suppression du 6-1-6-1; adoption d'un contrat Mum's and Dad's; cinquième semaine de vacances pour les auxiliaires de plus de 50 ans. Les syndicats la jugent inacceptable si elle ne s'accompagne pas d'une véritable hausse des salaires.

Lors de l'assemblée générale du personnel, le vendredi 1er novembre, il a été décidé la réalisation d'un sondage en vue de connaître la position des employés de Swissport soumis aux CCT concernant les revendications syndicales et les propositions de la direction. Ce sondage peut être rempli en ligne et sera aussi envoyé soit par mail soit par distribution sur le lieu de travail. Il est à remplir et à envoyer d'ici au 11 novembre à Patricia Alcaraz, secrétaire syndicale SEV-GATA en charge du dossier.

